



Le mot du maire

Sommaire

Urbanisme.....	p. 2
Finances	p. 3
Élections présidentielles	p. 4
Zéro phyto ?	p. 5
Prévention des seniors	p. 6
Sentiers dans la Butte ronde	p. 6
Des légumes bio à proximité	p. 7
Des greffes d'arbres fruitiers.....	p. 7
Rétrospective animations.....	p. 8
Dates à noter	p. 12
État civil.....	p. 12
La photo du Ferréolien	p. 12

Votre mairie

16 rue de la Mairie
78720 Saint-Forget

Ouverture au public :
lundi 9h à 12h, mercredi 14h à 18h,
vendredi 14h à 18h.

Tel : 01 30 52 50 55

Fax : 01 30 52 56 48

mairie-saint-forget@wanadoo.fr

www.saint-forget.fr



Le Ferréolien n°3

Bulletin municipal de Saint Forget
JUIN 2017

Directeur de la publication : J.L. Jannin

Rédaction & photos : commission

Animation et Communication

Tirage : 250 exemplaires

Conception graphique : effet-immediat.com

La vallée de Chevreuse a perdu un ami : Jacques Fidelle, maire de Senlis depuis 2008, nous a quitté le 24 avril dernier suite à une longue maladie. En tant que maire d'une commune proche de la nôtre, nous avons forcément des contacts fréquents et j'avais pu apprécier son investissement dans sa mission, son intégrité, son caractère et son humour. Je garderai un souvenir ému de cet homme attentif aux autres avec qui la discussion était toujours constructive.

Depuis quelques semaines vous ne croisez plus dans le village Pascal Bruneau notre employé communal alors que d'habitude à cette période il parcourt le village avec la tondeuse, la débroussailleuse ou le tracteur pour l'entretien des espaces verts du village, et je souhaitais vous donner de ses nouvelles. Pascal est actuellement en arrêt maladie suite à un souci de santé cardiaque. Aujourd'hui les nouvelles sont rassurantes mais pour l'instant il n'est pas prêt à pouvoir reprendre son travail.

En attendant son retour, nous parons à cette absence du mieux que nous pouvons. Les tâches d'entretien des espaces verts ont été confiées temporairement à l'entreprise Coat Garden nouvellement installée à St-Forget. Pour le reste les conseillers disponibles donnent de leur temps pour aider et permettre de remplir au mieux notre mission. Je sais que le travail effectué par Pascal est très important et il est difficile de pouvoir faire à sa place toutes les tâches qui lui incombent. Dans tous les cas n'hésitez pas à nous contacter si vous observez des manquements ; nous ferons le maximum pour y remédier dans les plus brefs délais. La santé de Pascal est le plus important le reste n'est que problème matériel que nous arriverons à résoudre même si la réactivité est plus lente.

Des nouvelles de la rue de la Mairie... Par jugement du 16 mars 2017, le tribunal administratif de Versailles a rejeté les demandes du propriétaire, M Dekeyne, d'annulation de deux titres de recettes. Pour mémoire, dans le cadre du péril imminent de 2013 la commune avait effectué des travaux en lieu et place du propriétaire ce qui avait impliqué l'émission d'un titre de recette. De même en 2016 l'expert judiciaire avait demandé l'exécution de travaux d'urgence que la commune avait effectués en lieu et place du propriétaire et qui avait également impliqué l'émission d'un titre de recette.

Ce jugement qui oblige le propriétaire à rembourser les sommes avancées par la commune est une bonne nouvelle même si celui-ci a la possibilité de faire appel de ce jugement. Je ne manquerai pas de vous informer des suites données à ce dossier.

Comme à l'accoutumée, vous trouverez dans ce Ferréolien toutes les informations de notre village. Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Votre Maire
Jean-Luc JANNIN



Projet de constructions au Mesnil Sevin

Dans le cadre de l'élaboration de la Charte du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse 2011-2023, le service urbanisme du parc en collaboration avec la commission urbanisme communale de la mandature précédente a identifié sur la commune un secteur urbanisable en zone urbaine permettant de densifier le bâti sans empiéter sur les zones naturelles et agricoles.

Le secteur concerné est situé dans le hameau du Mesnil Sevin et comporte deux terrains contigus appartenant à deux propriétaires différents accessibles depuis la rue Saint-Laurent.

Le PLU de notre commune approuvé le 26 septembre 2013 comporte une OAP (Orientation d'Aménagement Programmée) concernant ces terrains afin de donner des directives claires aux futurs promoteurs potentiellement acquéreurs de ce foncier pour construire.

Cette OAP qui est opposable en compatibilité aux tiers impose notamment :

- des éléments de programmation concernant l'urbanisation de ces terrains (densité de 20 à 25 logements à l'hectare, majorité de petits logements)

- des orientations concernant les murs en meulières à conserver
- des principes de tracé de voirie
- des éléments de paysage à préserver
- la conservation et la mise en valeur de la mare existante
- la création d'un parking communal d'environ 20 places de stationnement

Un permis de construire prenant en compte cette OAP et le PLU communal a été délivré à la société Carrés de l'Habitat par M. le Maire le 31 mars 2017. Ce permis de construire a été instruit en étroite collaboration avec le service d'urbanisme du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse et l'architecte des Bâtiments de France.

Le projet de construction de logements a été présenté aux habitants de Saint-Forget le 3 mars 2017 par des intervenants des Carrés de l'Habitat.

Le projet comporte 5 pavillons de 4 logements et une longère de 2 logements, ainsi que des boxes de stationnement.

Une attention particulière a été portée par le promoteur concernant le choix des matériaux et l'aspect extérieur général des futures

constructions tout en conservant le concept Duplex-jardin qui caractérise les constructions du Carré de l'Habitat.

La voirie sera rétrocédée à la commune à la fin des travaux ainsi qu'une liaison douce permettant un accès piéton direct à la rue des Grands Prés.

Le démarrage des travaux est prévu au plus tôt début 2018.

La commune vous tiendra informés via le Ferréolien de l'avancement de cette opération. Le dossier de permis de construire est consultable en mairie aux horaires d'ouverture si vous souhaitez en prendre connaissance.

Dans le cadre de cette opération, la ferme classée bâtiment remarquable exceptionnel par le Parc Naturel située rue des Grands Prés va également être rénovée prochainement. ■

Pour en savoir plus :

[http://www.carre-habitat.com/
programme-immobilier-neuf/
achat-appartement-ile-de-france/
yvelines-78/elancourt/carres-pres](http://www.carre-habitat.com/programme-immobilier-neuf/achat-appartement-ile-de-france/yvelines-78/elancourt/carres-pres)



Un point sur les comptes 2016 et le budget 2017 de la commune

Le conseil municipal du 27 mars 2017 a adopté :

■ **Le compte administratif de l'exercice 2016**

Les dépenses d'investissement ont essentiellement concerné des travaux d'enfouissement de réseaux rue des Grands Prés.

Les recettes d'investissement proviennent essentiellement de la récupération de la TVA sur les travaux effectués durant l'année 2014, ainsi que des subventions.

Il reste à recevoir une partie des subventions sur les travaux d'enfouissement des réseaux.

		dépenses (€)	recettes (€)	résultat (€)
Exercice 2016	<i>fonctionnement</i>	393 919,43	435 253,32	41 333,89
	<i>investissement</i>	185 806,66	51 223,22	-134 583,44
Report exercice 2015	<i>fonctionnement</i>			328 938,34
	<i>investissement</i>			256 452,36
Total 2016	<i>fonctionnement</i>			370 272,23
	<i>investissement</i>			121 868,92

En fonctionnement le budget primitif 2017 prévoit si nécessaire le virement de tout ou partie de la somme de 250 000 € de la section de fonctionnement à la section d'investissement. Pour le reste le budget est similaire à celui de 2016.

En investissement le budget prévoit la mise en œuvre partielle du contrat rural et de la triennale voirie. Il prévoit, si possible, un emprunt de 450 000 € pour financer les travaux de la rue de la Mairie.

■ **Le budget primitif 2017**

	dépenses (€)	recettes (€)
<i>fonctionnement</i>	730 000	765 000
<i>investissement</i>	1 227 700	1 229 885

■ **Le taux des 4 taxes**

La volonté du Conseil municipal est de ne pas augmenter la pression fiscale des Ferréoliens. C'est pourquoi il a été décidé de ne pas augmenter les taux des 4 taxes : Taxe d'habitation, Taxe Foncière Bâti, Taxe Foncière non Bâti et Contribution foncière des entreprises. ■

	Taux 2016 (%)	Taux 2017 (%)
<i>Taxe d'habitation</i>	13,15	13,15
<i>Taxe foncière - bâti</i>	11,18	11,18
<i>Taxe foncière - non bâti</i>	44,75	44,75
<i>Contribution Foncière des Entreprises</i>	14,93	14,93

Il a fallu se pincer pour le croire

Oui, les galets blancs du jardin du souvenir au cimetière de Saint-Forget ont été volés !

Lorsque nous avons appris cette nouvelle, nous avons commencé par ne pas le croire, mais il a fallu se rendre à l'évidence. Les limites de l'incivilité ont été repoussées et personne ne pouvait imaginer que l'on pouvait voler ce genre de matériau.

Il n'y avait pas encore eu de dispersion de cendres dans le jardin, mais le coupable l'ignorait, ce qui ajoute encore à son cynisme et au manque de respect d'autrui.

Nous sommes démunis devant autant de bêtise, mais nous allons remplacer ces galets en espérant qu'ils restent en place.



Elections présidentielles

Résultats de vote 1^{er} et 2^{ème} tours à Saint-Forget

1^{er} tour

Dépt	Commune	Bureau de vote	Canton	Circonscription
78	548	0001	09	02
Département	Yvelines			
Commune	Saint-Forget			BV= 0001
Canton	Maurepas			
Circonscription	2ème circonscription			

INSCRITS	397	Abstentions	10.58%
ABSTENTIONS	42	Participation	89.42%
VOTANTS	355	Blancs	0.85%
BLANCS	3	Nuls	0.28%
NULS	1	Exprimés	98.87%
EXPRIMES	351		

	N° Panneau	Nom et prénom du candidat	Voix
DUPO	001	M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	15
LEPE	002	Mme LE PEN Marine	34
MACR.	003	M. MACRON Emmanuel	105
HAMO	004	M. HAMON Benoît	12
ARTH	005	Mme ARTHAUD Nathalie	0
POUT	006	M. POUTOU Philippe	5
CHEM	007	M. CHEMINADE Jacques	0
LASS	008	M. LASSALLE Jean	2
MELE	009	M. MÉLENCHON Jean-Luc	47
ASSE	010	M. ASSELINEAU François	2
FILL	011	M. FILLON François	129
	TOTAL		351

2^{ème} tour

Dépt	Commune	Bureau de vote	Canton	Circonscription
78	548	0001	09	02
Département	Yvelines			
Commune	Saint-Forget			BV= 0001
Canton	Maurepas			
Circonscription	2ème circonscription			

INSCRITS	397	Abstentions	16.62%
ABSTENTIONS	66	Participation	83.38%
VOTANTS	331	Blancs	9.37%
BLANCS	31	Nuls	1.51%
NULS	5	Exprimés	89.12%
EXPRIMES	295		

	N° Panneau	Nom et prénom du candidat	Voix
MACR	001	M. MACRON Emmanuel	240
LEPE	002	Mme LE PEN Marine	55
	TOTAL		295



Au 1^{er} tour du 23 avril :
sur 397 inscrits, il y a eu 355 votants,
dont 351 suffrages exprimés, 3 votes
blancs et 1 vote nul.

Au second tour du 7 mai 2017 :
sur 397 inscrits, il y a eu 331 votants,
dont 295 suffrages exprimés, 31
votes blancs et 5 votes nuls.

Rappel
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
dimanches
11 et 18 juin 2017

Un produit phytosanitaire (pesticide) est un produit de synthèse, utilisé pour protéger les végétaux contre tous les organismes nuisibles ou empêcher leur développement : **herbicides contre les herbes indésirables sur nos trottoirs, fongicides pour lutter contre les champignons, insecticides contre les insectes...**

Les substances actives contenues dans les produits phytosanitaires sont efficaces parce que toxiques.

Elles présentent donc potentiellement un risque pour l'homme et les écosystèmes. Entraînées par les eaux de ruissellement, elles se retrouvent dans les nappes souterraines qui servent à l'alimentation en eau potable et dans nos rivières.

Les rivières du territoire du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse ne sont pas épargnées : c'est pourquoi le PNR, en collaboration avec les communes volontaires et avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional d'Île-de-France, a initié en 2012 le programme **Objectif Zéro Phyto** qui a pour objet de réduire puis supprimer les produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts publics.

Comment agir ?

Les pesticides sont utilisés par les agriculteurs, les gestionnaires d'infrastructures, les collectivités et les habitants.

La responsabilité de chacun est donc engagée.

À travers Objectif Zéro Phyto, le PNR et les communes engagées souhaitent montrer leur exemplarité et créer une dynamique auprès de la population et des entreprises.

La commune de Saint-Forget n'utilise plus de produits phytosanitaires pour l'entretien de l'ensemble de ses espaces publics depuis le 1^{er} janvier 2016.

Et vous dans tout ça ?

Au côté des communes et du PNR, soyons tous acteurs et posons-nous les bonnes questions : est-il essentiel que nos trottoirs et caniveaux soient vierges de toutes plantules, au détriment de la bonne qualité de l'eau que nous buvons ? Quels sont les coûts de la dépollution de l'eau pour la rendre potable ? Pourquoi faut-il désherber tous les espaces ? N'y a-t-il pas un intérêt à laisser la flore spontanée s'exprimer, cette flore qui accueille de nombreuses espèces d'insectes pollinisateurs comme les papillons et les abeilles ?

Les plantes spontanées font partie de notre paysage. Ce n'est pas abandonner les lieux que de les conserver, au contraire, c'est une autre manière de faire et d'envisager l'aménagement en valorisant la nature de notre ville.

Apprécions les herbes folles pour préserver la qualité des eaux et la biodiversité.

En France, 96% des rivières et 61% des eaux souterraines contiennent des résidus de pesticides.

Les pesticides ont des effets graves sur la santé : atteintes dermatologiques, neurologiques, du système cardio-vasculaire, du système respiratoire, maladies neuro-dégénératives, cancers...

Réduire l'utilisation des phytosanitaires en zones agricoles et non agricoles fait partie des engagements du Plan National Ecophyto 2018.

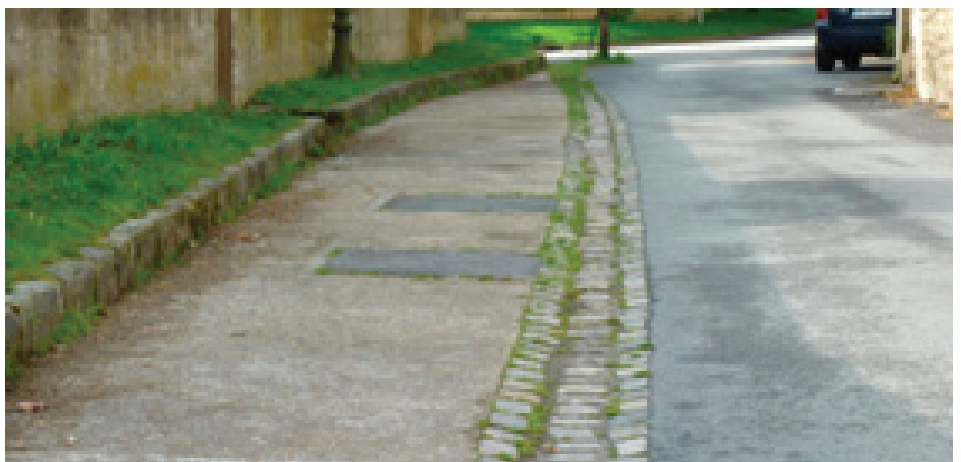
La loi Labbé du 6 février 2014 vise quant à elle à interdire l'usage des produits phytosanitaires pour les personnes publiques (Etat, collectivités, établissements publics) et les particuliers.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les communes ne peuvent donc plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des promenades accessibles au public et des voiries.

Pour les particuliers, la vente de ces produits est réglementée et n'est plus en libre-service. Elle sera interdite à compter du 1^{er} janvier 2019.

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux



Prévention des seniors

Les 5 règles d'or



Les seniors étant trop souvent les victimes de la lâcheté et de la ruse de certains agresseurs, ce communiqué du Groupement de Gendarmerie Départementale des Yvelines rappelle quelques règles simples de vie en société permettant de se prémunir contre les actes malveillants.

1- Je n'ouvre pas ma porte à un(e) inconnu(e) et j'utilise un entrebâilleur ou un viseur optique

2- Je ne me fie pas aux brassards ou aux effets portés, même si la personne est en uniforme

3- Je ne divulgue en aucun cas l'endroit où je garde mes bijoux et mon argent liquide

4- Je me méfie des démarcheurs trop entreprenants

5- Au moindre doute, un seul numéro pour alerter la gendarmerie



Gendarmerie de Chevreuse - 71 Route de Rambouillet 78460 Chevreuse - Téléphone : 01 30 52 15 48

Sentiers dans la Butte Ronde

Ouverture de 3 nouveaux sentiers pédestres

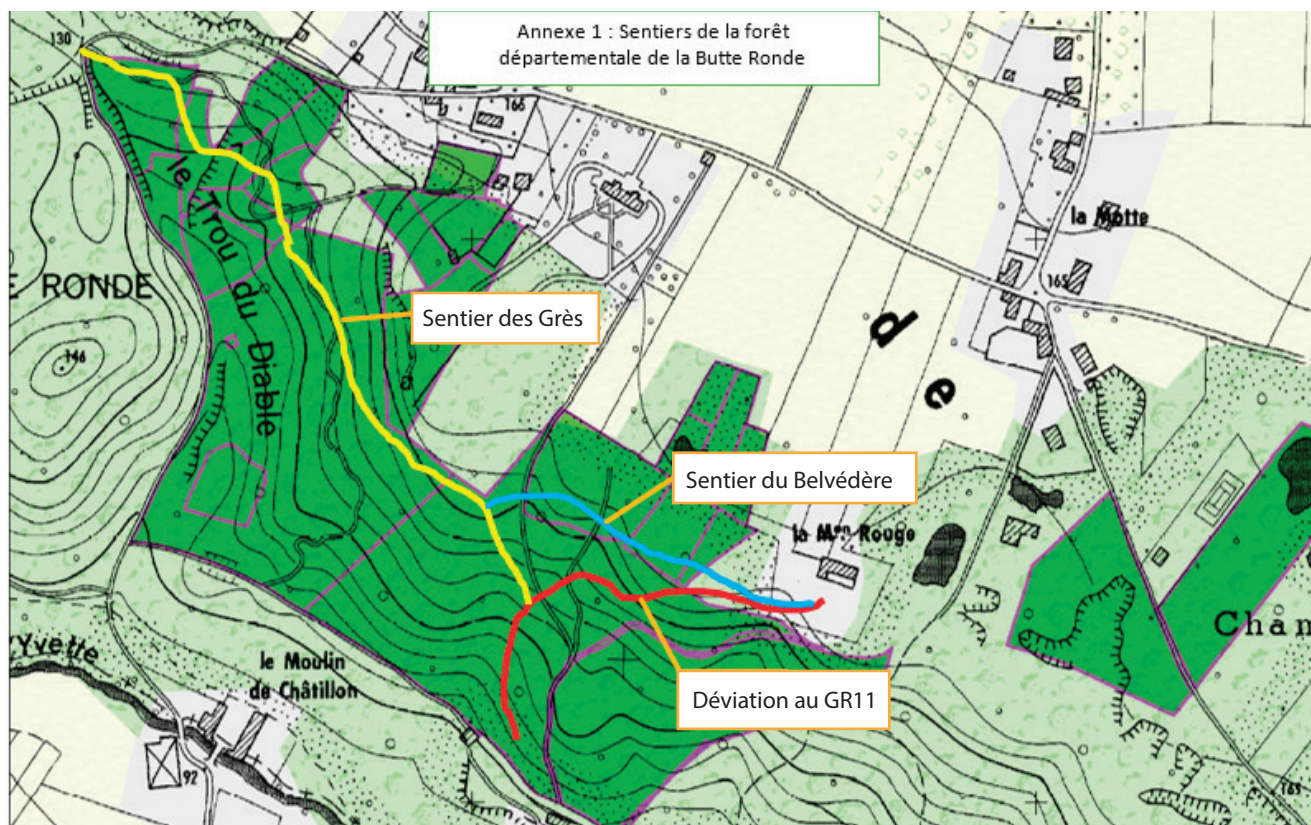
Dans le cadre de sa politique sur les ENS (Espaces Naturels Sensibles), le Conseil départemental des Yvelines a programmé en 2017 l'ouverture de 3 sentiers pédestres dans la forêt départementale de la Butte Ronde à Saint-Forget.

L'un de ces sentiers, en accord avec le Comité départemental de la randonnée pédestre, est destiné à dévier l'itinéraire de Grande Randonnée GR 11 pour éviter la traversée dangereuse de la RD 91 au niveau du Chemin des Écoliers et de la rue de la Mairie. Ce nouvel itinéraire sera balisé par le Comité et particulièrement recommandé pour les groupes de randonneurs. L'itinéraire initial est

conservé pour les personnes souhaitant cheminer dans le village et constituera une variante du GR 11.

La création des 2 autres sentiers permettra respectivement de découvrir un point de vue sur la vallée et d'intéressants chaos de blocs de grès. Ces travaux seront réalisés par le Conseil départemental dans le cadre de travaux d'insertion par l'Association d'insertion ESPACES.

Après l'abattage en 2016 des arbres dangereux pour sécuriser les 3 parcours, une entreprise enlèvera prochainement les anciennes clôtures qui entourent le site de la forêt départementale.



Des légumes bio à proximité



Depuis début janvier, Morgane Converset nourrit de ses légumes bio quelques familles de Saint Forget notamment.

En effet, elle lance une activité de production maraîchère locale. En attendant la création de sa ferme, qu'elle espère installer dans un périmètre très proche de Saint-Forget, elle produit ses légumes dans une ferme « couveuse » de l'Essonne et cela lui permet de commencer à faire connaître ses produits.

Ceux-ci sont vendus dans le cadre d'une AMAP qui s'est créée sur le secteur de Saint Forget - Le Mesnil Saint Denis. Ainsi, les adhérents de l'AMAP AMAPLANETE soutiennent Morgane dans son projet d'installation tout en recevant une part ou une demi-part de récolte de ces légumes bio.

Ceux-ci sont payés d'avance, ce qui permet à Morgane de disposer d'une trésorerie pour anticiper les plantations.

Actuellement, les paniers disponibles en 2017 sont distribués le vendredi soir en deux lieux (à Saint Forget sur la place du Mesnil Sevin et au Mesnil Saint Denis dans les communs du Château).

L'objectif est de poursuivre en 2018 par la distribution des légumes produits dans la ferme de Morgane.



Pour les personnes intéressées, contact :
amaplanete@outlook.fr
06 85 76 27 21

Des greffes pour le verger des Cocagnes

par Michel Bisson



Pépinière

Dans le cadre de la restauration des arbres fruitiers du verger des Cocagnes, en 2015 nous avons planté au bout du terrain de boule du Mesnil Sevin, 20 porte-greffes, 10 pour les pommiers et 10 pour les poiriers.

En 2016, Claude Pigot et moi-même avons commencé à greffer les pommiers à partir des greffons prélevés au verger des Cocagnes, une variété de pomme blanche et une autre de pomme rouge. Quatre greffes ont pris (2 de chaque variété) et même une a commencé à fleurir.

Cette année, j'ai continué à greffer les porte-greffes à partir de greffons fournis par JP Polus qui les a obtenus par l'association des Croqueurs de Pommes.

Quatorze de ces greffes ont réussi et la pépinière du terrain de boule compte aujourd'hui 18 jeunes fruitiers à replanter au verger des Cocagnes :

Pommiers :

2 Colapuy
2 Reine des Reinettes
1 Faro
2 Pomme blanche du verger des Cocagnes greffé en 2016
2 Pomme rouge du verger des Cocagnes greffé en 2016

Poiriers :

3 Abbé Fetel
3 Beurré Diel
1 Bergamote Espère
1 Bergamote Espéren et Abbé Fetel (2 variétés sur le même arbre)
1 Besi de Chaumontel



Grefte pommier

En automne, les arbres seront transplantés à leur emplacement définitif au verger des Cocagnes.



Pommier en fleur

Animations à Saint-Forget

Défilé du Carnaval

samedi 18 mars

Les petits et les grands ont eu à cœur de soigner leur déguisement. La belle princesse, les héros de Starwars avec leur épée à laser ou le gentil Obélix qui distribuait des confettis en veux-tu en voilà.

Il y avait même un « type » bizarre qui montrait ses fesses bien roses.

Ce joyeux défilé a sillonné une partie des rues du village en distribuant des tonnes de confettis sous l'œil réprobateur de Monsieur le Maire. Mais peu importe, on s'amusait bien et puis la semaine suivante, le nettoyage de Printemps devait racheter cette orgie.

Il fallait bien une distribution de gaufres et de crêpes pour récompenser nos petits concitoyens de leur participation. Ce fut fait et tout le monde a apprécié le goûter plein de friandises.

Merci à Isabelle pour ses bonnes gaufres et surtout à Obelix, ou bien Fifi !!

Exposition Pastel

18 / 19 mars

Cette année, à nouveau, pour le plaisir des yeux, le vernissage du 17 mars a réuni autour de Marie-Laure Piffeteau toutes ses élèves et bon nombre de nos concitoyens, pour la présentation de plus de 70 tableaux réalisés dans le cadre des cours de pastel.

Tout au long du week-end, les visiteurs sont venus nombreux pour apprécier les œuvres présentées.

De l'originalité et du talent. Les artistes ont récolté beaucoup de compliments.

Merci à l'Association Pastel et Compagnie pour ce moment de convivialité.



Retrospective des manifestations

Concours de pétanque du Printemps

dimanche 26 mars



Soleil,
Bonne humeur,
Rires,
Que demander de plus pour
cette nouvelle édition 2017 ?

Un rassemblement autour
de la **Joyeuse Pétanque**
Ferréolienne !!

Le Nettoyage de Printemps

dimanche 26 mars

Quelques habitués courageux sont venus ce matin du dimanche 26 mars, à l'heure d'été, participer avec bonne humeur et enthousiasme au ramassage des déchets abandonnés par d'autres dans les rues et les chemins de notre village.

Des histoires de pneus, de bidets cassés ou de sacs plastique s'étaient terminées tristement dans l'herbe ou dans les bois. Nous avons rencontré beaucoup de canettes de bière vides, malheureuses d'avoir été abandonnées, tordues de chagrin et qui tentaient vainement de briller au soleil. Cela a représenté environ **5 à 6 m³ de sacs poubelles**.

La promenade matinale très agréable au premier soleil de printemps s'est terminée joyeusement autour d'un pot. Merci à tous pour leur participation et surtout à la petite Charline qui nous a encouragés tout au long de l'exploration.

Tous nos remerciements aux participants, en espérant avoir encore plus de volontaires l'an prochain.



Animations à Saint-Forget

Chasse aux œufs

dimanche 2 avril

C'est sous le soleil et dans un cadre verdoyant que les enfants du village ont pu s'adonner à la chasse aux œufs, organisée par le Foyer Rural de St Forget.



Soirée-débat : le Naturisme

« Le Naturisme, l'antidote de la pornographie et du puritanisme. »

Cette soirée débat était proposée par Jacques Adam (le bien nommé) avec la participation de l'association APNEL (Association pour la Promotion du Naturisme En Liberté).

Sujet délicat à aborder, son message humaniste est fréquemment ignoré. Le débat fut très animé avec beaucoup d'échanges enrichissants. Les discussions se sont poursuivies fort tard autour du pot de l'amitié, dans une ambiance sympathique et enthousiaste. Il y a vraiment des moments lumineux à vivre.

Taril des Lavois

lundi 1^{er} mai

Ce lundi 1^{er}, c'est pas moins de 823 coureurs répartis sur 2 tracés de 31.5 km et 20 km, qui ont arpenté les chemins et routes des communes avoisinantes. Grâce à plusieurs bénévoles de Saint-Forget, répartis aux postes de signaleurs et au ravitaillement, les coureurs ont pu traverser notre commune en toute sécurité et reprendre des forces au ravitaillement. Deux coureurs de Saint-Forget étaient engagés dans cette course : Sébastien Blondel et Guillaume Sauvêtre. Un bravo particulier à nos 2 coureurs !



Retrospective des manifestations

Soirée Cabaret Auberge Espagnole

samedi 8 avril



Le 8 avril 2017 à partir de 19 heures, commença cette soirée.

Comme son nom l'indique, chacun des soixante participants avaient apporté qui une entrée, qui un plat de résistance, qui des fromages, qui un dessert.

L'apéritif, le vin et le pain étant gracieusement offerts par le foyer rural.



Le premier groupe, au joli nom de **TUMBLEWEED** (virevoltant) a conquis immédiatement la salle par ses airs de country et blues entraînants.

Très vite, leurs auditeurs les accompagnèrent en frappant des mains, certains dansaient.

Après un court entr'acte vint la seconde formation **FUZZ**, un groupe plutôt rock qui a eu un vif succès. L'enthousiasme des convives était plus que palpable.

Vivement la prochaine soirée auberge espagnole musicale.



coucher de soleil sur le plateau
par Guillaume Lebrasseur photographe à St Forget

Dates à noter

samedi
24 juin 2017

Fête de la Musique



samedi
1^{er} juillet 2017



Tournoi de pétanque
avec BBQ le soir

... et au 2^{ème} semestre 2017 :

Septembre
(date à confirmer)

Assemblée générale
du Foyer Rural

Novembre
(date à confirmer)

Halloween
Soirée Beaujolais

2 décembre
Noël des enfants

Décembre
(date à confirmer)
Repas de l'amitié

Babysitting

sur le Mesnil Sevin

Je m'appelle Lucile, je suis
lycéenne au Lycée de la Vallée de
Chevreuse. Je vous propose mes
services pour garder votre enfant,
les vendredis soirs et samedis
soirs. 06 15 71 27 46

État civil

Mariage

Antoine Pierre Alain VARIN et
Camille Lorraine Marie VAQUIER
DE LA BAUME - le 4 mars 2017

Naissance

Diego FERREIRA CARROLA
né le 22 janvier 2017

Collecte des déchets

infos du SIEED

Encombrants :
5 septembre 2017